

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1421-1422

Artikel: Réflexions

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quel levier actionner pour que les choses changent?

Comme le financement est essentiellement du côté des pouvoirs publics, le développement des lieux d'accueil ne passe que par leur intervention. Seule une action politique est efficace. A cet égard, l'exemple lausannois est intéressant: ce sont des mouvements d'usagers qui ont provoqué le développement des équipements, au début des années 80. Cet élément important de la politique lausannoise en matière d'accueil de la petite enfance a disparu aujourd'hui.

Le déficit de places n'est-il pas encore plus fort en zone rurale?

En effet. Pourtant, les besoins sont, actuellement, assez proches entre régions urbaines et régions rurales. Si celles-ci se trouvaient face à des mouvements de citoyens résolus exprimant clairement leurs besoins, peut-être leur opinion changerait-elle. Mais le problème est aussi cantonal. Le canton, qui a fait un gros effort dans le domaine de la qualité de l'accueil, soutient très modestement les institutions existantes. Par ailleurs, il ne dispose d'aucun moyen pour faire pression sur les communes.

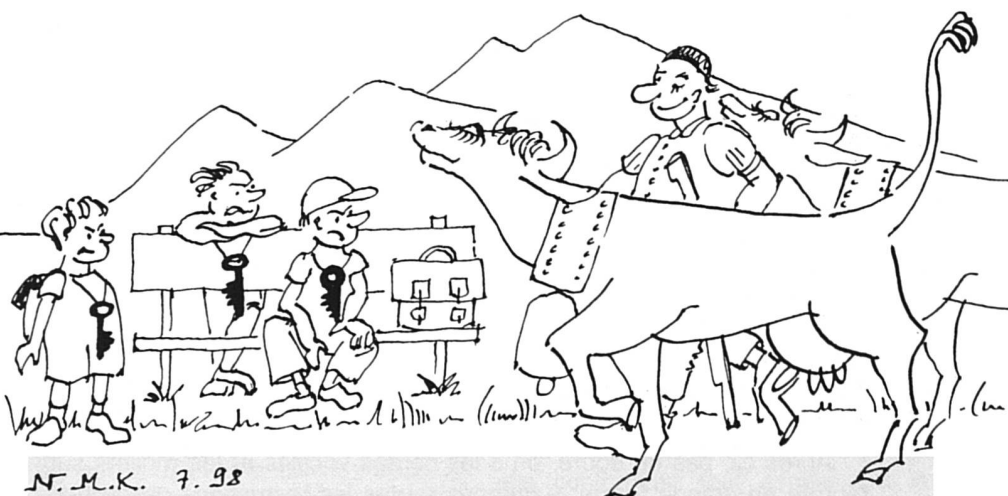
Nicole Matthey Kalogiannidis

Réflexions

Julie: La maman de jour qui garde mes enfants ne veut pas les recevoir chez elle pendant les vacances... Quand elle est malade, je n'ai personne.

Robert: Le personnel a-t-il encore la possibilité de faire du bon travail, vu le nombre d'enfants dans certaines garderies?

Catherine: Dans mon village, les femmes qui travaillent sont nettement minoritaires. Il n'y a donc aucune raison, pour la population, de construire un équipement d'accueil. Comme je travaille en ville, je confie mon fils à une garderie située sur mon lieu de travail.



Les gosses de la préfète

Sylviane Klein, préfète du district d'Oron, nous parle des obstacles rencontrés par celles et ceux qui souhaitent équiper ce district en lieux d'accueil.

La région ne possède presque aucun équipement d'accueil. Un groupe de travail que je préside a étudié les besoins en la matière. Il a envoyé 4200 questionnaires. Sur les 450 reçus en retour, 85% environ étaient favorables à l'implantation de lieux d'accueil. Preuve que le besoin existe. Ensuite ce groupe s'est adressé aux municipalités du district. Une véritable levée de boucliers! Nombreux sont ceux qui prônaient même un retour des femmes à la maison pour laisser les emplois aux hommes!...

Notre projet veut regrouper nurseries-garderies, unités d'accueil et mamans de jour. Pour mettre en place une structure d'accueil à temps complet, pas question de construire léger. Il faut passer par le SPJ (Service de protection de la jeunesse), d'où de lourdes

contraintes. L'Etat de Vaud prendrait le déficit en charge pendant deux ans, à condition que les communes collaborent. Or celles-ci n'acceptent que ce qui ne leur coûte rien: faire payer les parents aisés pour les autres, tout en exigeant des prix raisonnables pour tout le monde; ou promouvoir les mamans de jour, solution très chère pour certains budgets.

Quelle est la représentation féminine dans les municipalités?

La commission santé pour le développement de la région d'Oron se compose de neuf femmes et d'un homme. Celle de la commission économie, de dix hommes... Transposez cela au niveau des municipalités, vous avez un aperçu de leurs préoccupations premières. D'où la difficulté pour les femmes à faire passer leurs idées. De plus, au lieu d'une municipalité à convaincre, on en a vingt-trois dans le district d'Oron!